Image not found or type unknown

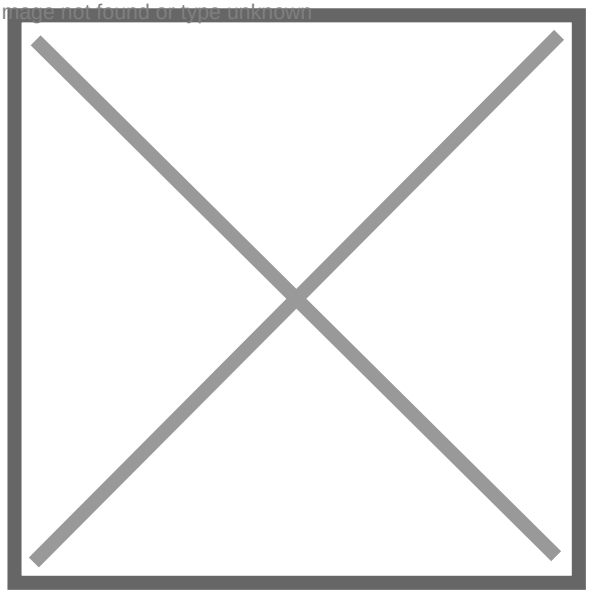

Poste occupé différent de mon contrat de travail

Par **Marc**, le **28/06/2009** à **16:26**

Bonjour,

Embauché comme chef de projet (fonction sur mon contrat de travail), je réalise en fait le travail de directeur informatique (celui-ci ayant démissioné peu de temps après mon arrivée et n'ayant pas été remplacé). Ma direction refuse de modifier mon contrat de travail en conséquence et exige de moi des tâches qui ne relèvent pas de ma fonction. Je ne parviens pas à trouver des textes ou jugements prud'hommaux sur le sujet. Quels sont mes recours ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés